

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE N° 153T/2025

**OBJET : REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION
RUE DE L'ANZIEUX**

Le Maire de la commune de Bellegarde-en-Forez (Loire)

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les dispositions du Code de la Route,

Vu la demande de l'entreprise ACCESSOL, 205 Rue de l'Industrie, 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE chargée de mettre en place des trottoirs de protection suite à un sinistre Rue de l'Anzieux, à Bellegarde-En-Forez, à l'intérieur de l'agglomération,

Considérant que pour permettre le bon déroulement du chantier, il convient de réglementer temporairement la circulation des véhicules, à l'intérieur de l'agglomération et estimant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures pour assurer la sécurité et éviter toute gêne à la circulation,

ARRETE

Article 1 : La circulation d'un camion toupie de 32T est autorisée rue de l'Anzieux pour réaliser des travaux au n°34, du 05 au 31 Janvier 2026.

Article 2 : La gendarmerie de Montrond-les-Bains est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à l'entreprise ACCESSOL, à la Gendarmerie de Montrond-les-Bains. Il sera affiché en mairie.

Fait en Mairie le 12 Décembre 2025

Le Maire,
Jacques LAFFONT,



*Certifié exécutoire
Publié ou notifié le : 12/12/2025*